

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00305
Numéro SIREN : 408 683 803
Nom ou dénomination : SOCIETE ANONYME ALTERNAGRO

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2024 sous le numéro de dépôt 431

SA ALTERNAGRO

Place du Champ de Foire
Les Hérolles – 86290 COULONGES
Société anonyme au capital de 150 000 euros
408 683 803 R.C.S. POITIERS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 décembre à 16 heures, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans les locaux de la SCA OCEALIA à Cognac, sur convocation du président du conseil d'administration.

Philippe MERLE préside la séance en sa qualité de Président du conseil d'administration. Monsieur HÜNI est désigné secrétaire de séance.

La convocation a été faite à chaque actionnaire et adressée par courrier.

Sont annexés à la feuille de présence les pouvoirs des actionnaires représentés.

Philippe MERLE préside la séance en sa qualité de Président du conseil d'administration. Monsieur HÜNI est désigné secrétaire de séance.

Les actionnaires présents, ou représentés possèdent plus du quart des actions formant le capital et ayant le droit de vote. L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le commissaire aux comptes représentant le cabinet SAS MALEVAUT NAUD, régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

Puis il donne lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes.

Après échange de vues, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

6EME RESOLUTION

L'assemblée générale informe que le mandat d'administrateur de Mr Thierry LAFAYE n'est pas renouvelé.

L'assemblée générale nomme Mr Mathieu STAUB en tant qu'administrateur.

Conformément aux statuts, il sera nommé pour une durée de 6 ans soit jusqu'à la clôture des comptes de juin 2029.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8EME RESOLUTION

Le président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal constatant les présentes délibérations, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité, du dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du siège social de tous documents requis, ainsi qu'à l'effet de toutes inscriptions à effectuer auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Poitiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme à l'original,
A Cognac, le 15 décembre 2023

Philippe MERLE,
Président

